



Zentralpräsident

Cordulaplatz 1 ♦ Postfach 2037 ♦ 5402 Baden
Tel. 079/ 402 71 85 ♦ Fax 056/ 210 32 11

roland.zolliker@karate.ch ♦ www.karate.ch

 **MEMBER**

Member of European and
World Karate Federation

Aux responsables des dojos de la FSK

Baden, 1er mai 2020

Des perspectives positives

Le 11 mai, on va recommencer enfin! Le karaté peut être pratiqué de nouveau, à condition que le concept de protection de la FSK soit observé: respecter les règles d'hygiène, pas plus de 5 personnes ensemble, garder une distance de 2 mètres, aucun contact physique.

Au nom de ses dojos, la FSK tient à remercier le Conseil fédéral pour cette procédure rapide.

La règle la plus importante: la protection de la santé doit être et rester la priorité absolue. La FSK soutient donc l'approche du Conseil fédéral concernant la mise en œuvre d'un assouplissement échelonné.

Mandat donné aux dojos

Chaque dojo doit réaliser son propre concept de protection basé sur le concept de protection de la FSK. En cas d'une inspection par les autorités, la disposition de celui-ci est impératif. Les autorités responsables peuvent fermer un dojo s'il n'y a pas de concept de protection ou si celui-ci est insuffisant.

Les concepts des dojos ne doivent pas être soumis à la FSK. Pourtant, le concept de protection doit être accessible à tout moment.

Les responsables de dojos doivent obligatoirement signer et envoyer une confirmation de leur engagement au président du comité centrale, Roland Zolliker (roland.zolliker@karate.ch; cc: skf@karate.ch).

Dès que la confirmation sera à disposition de la FSK, on va donner l'autorisation pour une reprise des entraînements.

Les dojos qui ont soumis leur confirmation seront publiés sur la page d'accueil de la FSK.

*Tous les documents sont aussi disponibles sur la page d'accueil de la FSK (**Corona Ticker**).*

<http://www.karate.ch/verband/coronavirus/downloads/>

<http://www.karate.ch/verband/coronavirus/dojo-commitments/>

Sincères salutation

Swiss Karate Federation

Fédération Suisse de Karaté

Roland Zolliker